



Pour toutes demandes de renseignement, ou plus d'informations:



02 98 30 21 50 (secrétariat)

savs.elan@donbosco.asso.fr



Accueil du lundi au vendredi :
De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00



Flashez pour télécharger notre dossier d'admission !

Pour
plus d'infos:

SAVS L'Élan - 14 rue du Vieux Bourg, 29850 GOUESNOU
<https://www.donbosco.asso.fr/centres/savs-de-transition/>



Service d'Accompagnement à la Vie
Sociale de transition

Pour qui ?

Des jeunes domiciliés dans le nord-finistère :

- De plus de 20 ans maintenus en établissement au titre de l'amendement CRETON,
- De 18 ans à 21 ans bénéficiant d'un Contrat Jeune Majeur et d'une reconnaissance de handicap.

⚠ L'accompagnement est conditionné au maintien du CJM.

Pour quoi ?

Le service accompagne chaque jeune sur le plan médico-social durant la période charnière du passage à l'âge adulte afin d'éviter les ruptures de parcours.

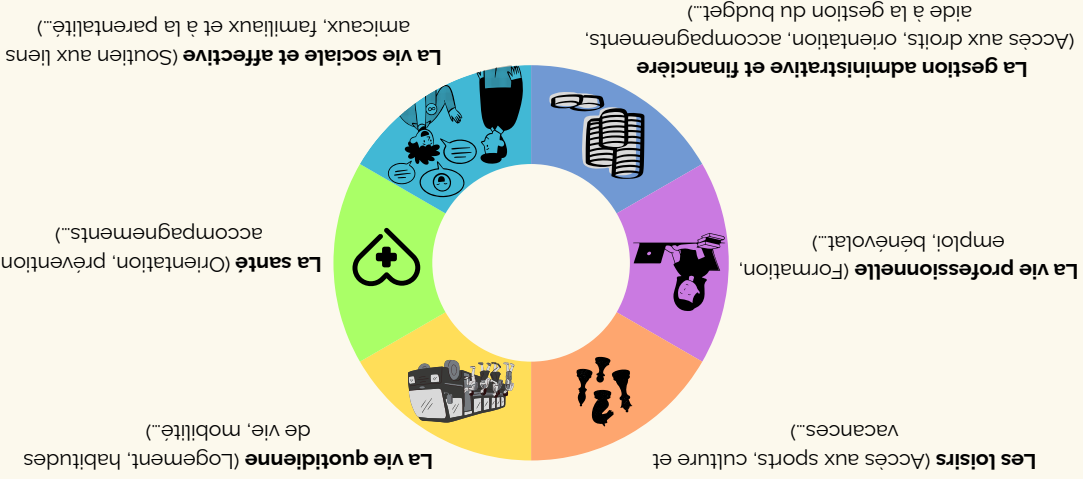
Comment ?

Le service intervient en complémentarité des différents acteurs impliqués dans le projet de vie du jeune adulte. Il ne se substitue pas aux autres partenaires. Il ne propose pas d'hébergement.

Basé sur l'autodétermination, l'accompagnement est personnalisé et individualisé en fonction des demandes et attentes de chaque jeune. Les rendez-vous sont proposés au domicile, au service ou sur l'extérieur selon le projet.

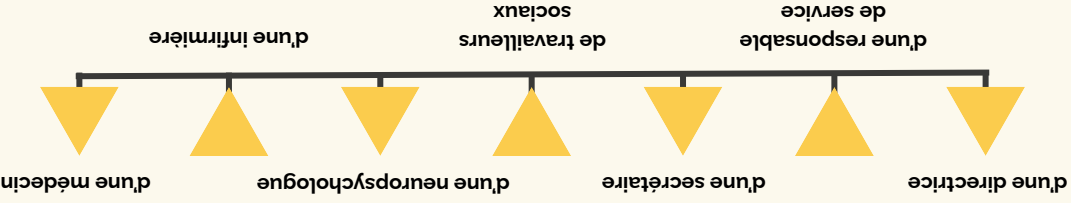
Différentes thématiques peuvent être abordées sur des temps collectifs (la relation à l'autre, la vie professionnelle, le consentement, la citoyenneté...).

Quels domaines d'intervention



Quels professionnels ?

Les jeunes sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire composée :



Pour quelle durée ?

La durée de l'accompagnement est d'un an renouvelable une fois, sur notification SAVS L'Élan de la MDPH.